



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
TRANSPARENCE - EQUITÉ - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette  
**ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N°054/2026**

A LA SOCIETE SOKIN SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n°002/DIRCAB/CGPMP/PR/2025, conclu avec la Présidence de la République, pour un montant total hors taxe (dollars américains deux millions trois cent vingt-trois mille cent soixante-trois, septante-neuf centimes) (USD 2 323 163,79) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit (dollars américains seize mille deux cent soixante-deux, quinze centimes) (USD 16 262,15), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 23/02/2026

Directeur Administratif et Financier



M. COCOTE MABE MBAYI  
Directeur Général

0000054